

COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SOMMANT

-Réunion du 19 février 2015-

Sous la présidence de M. Jean-Baptiste PIERRE, Maire de la commune de SOMMANT,

Etaient présents : Mme Poirier, adjointe, MM. Pacaut, Labille, De Boer, Mmes Barnay, Nectoux, Saleur, Guinamard

Absents :

Excusés : MM. Fajardie et Garnier

Secrétaire de la séance : M. Sake de Boer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

-approuve, en l'absence de Monsieur le Maire, le compte administratif 2014 de la commune conforme au compte de gestion du Percepteur.

-approuve le compte administratif 2014 du lotissement conforme au compte de gestion du Percepteur.

-décide de baisser le taux des 3 taxes de 5%.

-Vote le budget primitif communal 2015, qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement dépenses et recettes : 507527€

Investissement dépenses et recettes : 380738€

-Vote le budget primitif du lotissement 2015, qui s'équilibre comme suit :

-Fonctionnement dépenses et recettes : 280038€

-Investissement dépenses et recettes : 350076€

-décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de transport d'électricité à 195€.

-décide d'adopter le schéma de mutualisation des services.

-approuve le transfert du Parc d'Activités de Saint-Andoche (PASA).

-approuve les montants des attributions de compensation pour chaque commune tels que présentés dans le rapport.

-approuve le vœu relatif au maintien du Centre de Médecine de MARDOR,

-approuve le vœu relatif au maintien de la Banque de France à Autun,

-décide de procéder au remplacement d'une douche au sein d'un logement communal.

-décide de procéder au remplacement des équipements vétustes (éclairage public).

-charge Mme Poirier, 1^{ère} adjointe, de demander des devis pour la rénovation des fenêtres bâtiment mairie.

-prend connaissance du schéma directionnel concernant le parcours VTT et accepte l'implantation de piquets directionnels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,